

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le 28 septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LE GUA s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Simon FARLEY, Maire.

Date de la convocation : 21 septembre 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 19

Quorum : 10

Nombre de conseillers municipaux votants (présents ou représentés) : 17

Présents : (17)

M. FARLEY Simon, Maire, Mme BRULEY Audrey, 1^{ère} adjointe, M. PICHON Cyrille, 2^{ème} adjoint, Mme ARDOIN Florence, 3^{ème} adjointe, M. CARTIER Stéphane, 4^{ème} adjoint, Mme VEDELAGO Chrystelle, 5^{ème} adjointe, M. GANDAIS Cédric, Mme GLÉNAT Anne, M. CARUSO Thierry, Mme DZAMOUZAKIS Michèle, Mme VIAL Catherine, Mme CARTIER Lola, M. LORENZO Jean-Marc, Mme VIRGONE Manon, M. BERRADA Ahmed, M. GONNET Sébastien, Mme DORÉ Béatrice.

Procurations pour l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour : (0)

Absents : (2)

M. VIAL Patrice, M. VARTORE Boris.

Secrétaire de séance : Mme ARDOIN Florence.

Rapporteur : M. FARLEY Simon, Maire

DÉLIBÉRATION N° 051-2026 – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL – SÉANCE DU 15 JUIN 2026

Il est proposé à l'assemblée d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal précédent qui s'est tenu le 15 juin 2026, joint en annexe de la présente délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, par 17 voix pour, approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal réuni en séance le 15 juin 2026.

Envoyé en préfecture le 30/09/2026

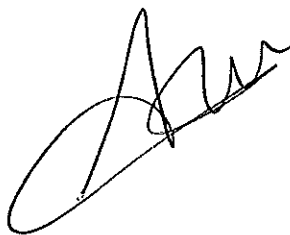
Reçu en préfecture le 30/09/2026

Publié le

ID : 038-213801871-20260929-DEL_051_2026-DE

Certifié exécutoire compte tenu
de son dépôt en Préfecture
et de sa publication le :

Signature du secrétaire de séance



Certifié conforme
Le Gua, le 29 septembre 2026
Simon FARLEY
Maire de LE GUA

